

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 29

Artikel: 14 juillet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la <i>Rédaction du Conteur vaudois</i> . — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.	PRIX DES ANNONCES : La ligne ou son espace, 15 c. — Pour l'étranger, 20 cent.
SUISSE : un an . . . 4 fr. — six mois. . . 2 fr. 50 ÉTRANGER : un an . . 6 fr. 60		

14 Juillet.

Le peuple français vient de fêter la République. Il a choisi pour cette solennité nationale la date anniversaire de la prise de la Bastille, journée mémorable, qui assura le triomphe de la Révolution et fut comme le jugement dernier de l'ancien régime. La colonie française de Lausanne l'a célébrée d'une manière digne de toutes nos sympathies. Il était vraiment beau de voir ce cortège, bravant une température de 32 degrés, pour monter à la Ponthaise et déposer des couronnes de fleurs sur la tombe de Flocon, après avoir rappelé par de chaleureuses et émouvantes paroles les mérites de l'ancien républicain ; puis, de là, se transporter au cimetière de Montoie, pour rendre hommage à la mémoire de soldats français échoués et morts sur la terre vaudoise, après les désastres de 1871.

Tous les journaux ont raconté, avant nous, les détails de cette intéressante manifestation, qui s'est terminée au cercle de Beau-Séjour par un charmant banquet et une soirée vénitienne à laquelle de nombreux Lausannois ont pris part.

Ce n'est pas la première fois, du reste, que nous nous associons à nos amis de France dans des circonstances semblables. Déjà le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille, les patriotes des bords du Léman se réunissaient à Rolle, dans un banquet, qui faisait déjà pressentir la prochaine émancipation du canton de Vaud, sous l'influence du grand mouvement populaire qui électrisait la France.

Le superbe discours de Louis Blanc, lu jeudi sur la tombe de Flocon par M. Petit, président du comité local, et écouté avec une touchante émotion, nous a remis en mémoire cette remarquable description de la Bastille, tracée par l'éminent écrivain, dans son histoire de la *Révolution française*.

La Bastille.

Forteresse, prison, tombeau, elle se composait de huit grosses tours liées par d'épais massifs de maçonnerie et entourées d'un large fossé. L'aspect de ces lieux était effroyable, et le génie du mal semblait s'être épuisé à en défendre l'approche. La *cour du Gouvernement*, ainsi nommée parce

que le gouverneur y avait son hôtel, se trouvait située en dehors du fossé principal ; et cependant, pour arriver jusqu'à cette cour extérieure, il fallait percer deux lignes de sentinelles, traverser deux corps de garde, passer un pont-levis. De cette cour, une longue avenue conduisait au fossé de la Bastille. Là, un second pont-levis ; derrière un troisième corps de garde ; puis, une forte barrière à claire-voie, formée de poutrelles revêtues de fer. Alors apparaissait la *cour intérieure*, celle où plongeaient les tours, et où l'on étouffait entre de hautes murailles. L'horloge de la prison y comptait lentement les heures sur un cadran orné de deux figures enchaînées. C'était dans cette morne enceinte que descendait, toujours seul, le prisonnier auquel on avait permis d'y venir, durant quelques instants, contempler un coin du ciel.

Un soupirail, pratiqué dans des murs de 10 ou 12 pieds d'épaisseur, ne transmettait à la plupart des chambres que ce qu'il faut de lumière pour qu'on en regrette l'absence. Mais rien de comparable aux cachots du bas, affreux repaires de crapauds, de rats, d'araignées. Leur ameublement consistait en une énorme pierre recouverte d'un peu de paille ; et, enfoncés de 19 pieds au-dessous du niveau de la cour, ils n'avaient d'autre ouverture qu'une barbacane donnant sur le fossé, où se dégorgeait le grand égout de la rue St-Antoine. De sorte qu'on y respirait un air empesté, en compagnie d'animaux hideux, au sein des ténèbres.

Là fut livré aux tourmenteurs, le malheureux Latude, qui expia pendant 35 ans de captivité ; le crime d'avoir, dans l'âge des étourderies, dénoncé à M^{me} de Pompadour, un complot imaginaire.

Les souffrances physiques des captifs, n'étaient rien auprès de leurs douleurs morales. Le pont-levis une fois franchi, c'en était fait du prisonnier. Enveloppé dans les ombres du mystère, condamné à une ignorance absolue, et du délit qui lui était imputé et du genre de supplice qui l'attendait, il avait cessé d'appartenir à la terre. Plus d'amis, plus de famille, plus de patrie, plus d'amour.

Encore si par un coup de désespoir, on avait pu se faire à soi-même son destin ! mais non : une prévoyance barbare refusait au prisonnier tout moyen de suicide. Afin de ne lui mettre aucun instrument tranchant dans la main, le porte-clés